

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB107 Histoire de l'art 2			
Code	ARPB1B07P107	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Guillaume GIANANTE (guillaume.giansante@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiant(e)s à l'Histoire de l'Art. L'objectif est qu'ils/elles prennent conscience de ce qu'est l'Art, de ce qu'il représente et de ce qu'il apporte.

La matière alterne contenu ex-cathedra, travaux et visites d'expositions (quand c'est possible).

Le cours traite aussi des rapports entre l'art et la communication (publicitaire).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**

Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit

- 1.1.1 Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, une réalisation, un événement
- 1.1.2 Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept
- 1.1.3 Résumer logiquement un message oral ou écrit en dégagant les idées clefs
- 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- 1.1.6 Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente

Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier

- 1.2.4 Développer et actualiser des savoirs, savoir-faire, savoir-être par la participation aux concours, expositions, formation continue

Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**

Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques

- 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
- 2.1.2 Avoir un regard critique sur les rapports entre l'art et la société dans leur contexte historique, social, culturel et intellectuel
- 2.1.3 Privilégier l'impact d'une image par une recherche et une expérimentation graphique personnelle
- 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable :

- De connaître les grands mouvements artistiques de l'Histoire de l'Art

- De mieux comprendre la démarche artistique
- De trouver par lui-même ses préférences artistiques
- D'évoquer des courants et artistes qu'il/elle apprécie
- Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime son opinion sur l'Histoire de l'Art

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB1B07P107A Histoire de l'art 2

24 h / 2 C

Contenu

- Approche chronologique de l'Histoire de l'Art à partir de la renaissance jusqu'à aujourd'hui
- L'histoire de l'art, c'est quoi ?
- L'histoire de l'art, à quoi ça sert ?
- Quelle période aborder ?
- Comment aborder l'histoire de l'art ?

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral qui inclut une participation active des étudiant(e)s : exercices, mises en commun, présentations, questions-réponses, etc.
- Exercices pendant l'année qui mêlent art, histoire et publicité

Dispositifs d'aide à la réussite

- Débriefing post-exercice, post-interro et post-examen
- Nombreuses sources audio & vidéo

Sources et références

Renvoi des étudiant(e)s vers le Centre de documentation de la HE, où la plupart des ouvrages de référence se trouvent

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Plateforme ConnectED (syllabus, sources audio & vidéo, devoirs, feed-backs)
- Plateforme Teams (notifications, échanges avec les étudiant(e)s, sources audio & vidéo)
- Si possible : visites d'expositions et d'événements artistiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Différents exercices (individuels ou par groupes) cotés
- Examen écrit sous forme d'un questionnaire théorique sur leurs connaissances générales sur l'Histoire de l'Art et travail en clôture de période

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exm	60	Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

- La section pratique l'arrondi mathématique lors de l'évaluation finale de la période.
- Lors de l'examen, tout(e) étudiant(e) retardataire se verra refuser le droit de participer à l'examen et sera envoyé(e) à la Direction.
- Toute absence pour maladie doit être signalée au secrétariat principal dans les délais impartis. une copie du CM doit être remise à l'enseignant au plus tard 1 semaine après la période d'absence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).